Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 66 (1978)

Heft: [5]

Artikel: Une préoccupation de la FRC : l'assurance maladie, qui paie quoi ?

Autor: Druey, Monique

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-275251

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

£S

D'accord - pas d'accord

A propos...

Gauche - droite: une division périmée?

L'article de Claire Masnata-Rubattel dans «Femmes suisses» de mars m'a stupéfaite. En effet, si la question pouvait se poser avant d'avoir lu l'auteur précité, elle ne se pose plus après. La division est périmée. Car, je vous le demande, qui, et surtout quelle femme pourrait encore souscrire à cette affreuse attitude dite «de droite» qui est, selon les enquêtes, policières sans doute, belliqueuse, colonialiste, raciste... Bien que religieux, les gens de droite vouent, paraît-il, un culte à l'autorité, à la hiérarchie, à la nature même, ô mânes de Panoramix! Tandis que la gauche, elle, dénonce cette société qui engendre le crime, (et vivent les Brigades rouges) elle refuse la libre-entreprise (quel orgueil, croyez-vous ces gens qui prétendaient être libres...) elle s'attache à la laïcité (youpy, se disent Moon et Cravanzola!) elle lutte contre le maintien d'un système scolaire sélectif (tous les Suisses à l'Uni, = tous les Suisses heureux) et pousse à l'abaissement de l'âge de la retraite (tous les Suisses à la pêche = voir plus haut).

Mais oui, Mme Masnata-Rubattel, vous avez eu raison de nous ouvrir les yeux. Moi qui, bêtement, souscrivait entièrement et fidèlement aux idées libérales. J'aurais dû me méfier, en voyant la création de toutes les œuvres sociales de ma ville dues à l'acharnement d'une femme, conseillère communale libérale... ce n'était sûrement que poudre aux yeux pour cacher des tracts dans la bibliothèque de l'Hôpital, des bombes dans les cantines, des repas chauds à domicile... A aucun prix je ne saurai rester de droite. Mais à gauche? Vous dites que la droite est anticommuniste, donc la gauche, par définition, ne l'est pas. Franchement là, le bât me blesse, autant qu'il a blessé notre grande voisine, la France, il n'y a pas si longtemps...

Soyons sérieux! La gauche, la droite ne sont qu'une affaire de mots. Il y a, très en gros, deux options. La première, dite de droite, est en effet pour la libre-entreprise, pour la sauvegarde de la liberté de l'homme en lui laissant son entière responsabilité. La seconde, dite de gauche, estime que l'homme doit être pris en charge par une société étatiste qui doit combler les inégalités subsistant entre ses citoyens. C'est sommaire, bien sûr. Et c'est peu nuancé. Mais je ne pense pas que Claire Masnata-Rubattel puisse me le reprocher...

Anne-Françoise Hebeisen-de Watteville

Une préoccupation de la FRC: L'assurance maladie, qui paie quoi?

La récente assemblée générale de la Fédération romande des consommatrices (FRC) a permis de constater, une fois de plus, que ses activités ont été très positives au cours de 1977. Par ses interventions, son information, sa participation à des colloques, des expositions et à diverses commissions, la FRC a largement pris la défense d'intérêts particuliers et généraux. La présidente, Mme Jacqueline Badel, a également souligné avec satisfaction que le nombre des membres de la FRC ne cesse d'augmenter. Au terme des différents points, inscrits à l'ordre du jour, une conférence de M. Charles Primborgne sur «L'assurance maladie, qui paie quoi ?» fut suivie avec beaucoup d'attention par les participants. Membre du Bureau de la Fédération genevoise des caisses maladie et de la commission de la santé auprès du Conseil de l'Europe, ayant lui-même géré une assurance, M. Primborgne avait déjà, comme conseiller national, présenté une motion dans le but d'améliorer la situation entre assureurs, assurés et le corps médical.

Un parent pauvre

Les assurances maladie sont en effet traitées en parent pauvre dans le domaine des subventions, a souligné M. Primborgne, tout en déplorant ce fait. Actuellement, 95 % de la population est assuré contre la maladie, ce qui représente une lourde charge pour les caisses. Aussi, ne sont-elles plus à même de maîtriser les dépenses imposées par les risques, la morbidité, les troubles psycho-somatiques, les épidémies.

La médecine préventive joue désormais un rôle très important, ce qui est une bonne chose, fait remarquer M. Primborgne. Il est regrettable que dans le domaine des examens gynécologiques, dans le dépistage du cancer notamment, il y ait conflit face aux prestations.

Les progrès techniques réalisés par la médecine moderne entraînent de nouveaux frais dus principalement à la médecine spécialisée. On doit, cependant, à ces mêmes progrès, rappelle M. Primborgne, la prolongation de la vie humaine.

Médicaments coûteux

Ils le sont, pour la plupart. L'industrie chimique s'en explique par le coût de la recherche. Pourtant, précise le conférencier, ces frais de recherche sont vite couverts par le nombre de remèdes vendus et par le prix de vente. Il importe donc de ne pas gaspiller les médicaments prescrits.

M. Primborgne s'est également référé aux affirmations d'une de nos grandes assurances maladie qui a estimé que le revenu moyen, net et annuel des médicaments s'élevait à 220.00 francs. Il est malsain, a-t-il dit, de faire payer à la collectivité l'entretien d'une médecine comportant des chiffres qui vont au-delà de la rentabilité d'une profession.

Monique Druey



Réalisée par PIERRE-MASSARD avec Terry Dinis et le ballet PACO BORAU.

Tous les soirs à 20 h 30 (dimanche excepté) Location au Service Culturel MIGROS - 7 rue du Prince de 10 h à 18 h 30 du lundi au vendredi - Tél : 29.10.29 Prix des places :

lundi - mardi - jeudi soir: Fr. 12.- 16.- 20.- 24.mercredi - vendredi - samedi: Fr. 15.- 20.- 25.- 30.-